

Passer le Jura

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 658

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En 1919, à l'occasion de la grande fête du printemps, les corporations ont récolté des signatures pour dénoncer la menace du bolchévisme. Même crainte en 1936, à propos du danger de groupes marxistes qui menaçaient l'ordre et les idées patriotiques, en Allemagne et en Suisse.

Etre membre d'une corporation est généralement un droit héréditaire. Parmi les membres actuels, on trouve Ernst Cincera et James Schwarzenbach et tous les anciens maires de la Ville de Zurich qui sont encore en vie. Les noms d'autres personnalités influentes mais plus discrètes ont été supprimés par la direction du journal.

Toutefois — a déclaré le grand maître des corporations réunies — «la texture du tissu est si lâche qu'elle peut même laisser passer un social-démocrate».

PRESSE TROUBLE-FÊTE

Après le *Sechseläuten* de 1981, le quotidien socialiste *Volksrecht*, véritable trouble-fête, s'énerve, parce que la police avait ramené des corporatistes ivres à la maison: «Les riches ont toujours su se débrouiller pour économiser de l'argent: tantôt 20 centimes pour les WC publics, tantôt 20 francs pour le taxi!» Une fête qui doit être protégée par

des centaines de policiers avec armes et matraques n'est plus une fête populaire, mais une fête de l'élite, prétend encore le *Volksrecht* — ce journal de gauche ne rate décidément pas une occasion de se mettre la population à dos.

Finalement, il faut tout de même féliciter l'hebdomadaire *Die Weltwoche* d'avoir publié cet article, car les corporations font partie des choses qu'on peut admirer mais qu'il ne faut pas critiquer.

Et tant pis, on ne félicite pas le *Tages-Anzeiger*, bien que ce soit la rédaction du magazine de ce quotidien qui ait commandé l'analyse à Erwin Koch! Car le papier a dû être soumis au rédacteur en chef qui l'a soumis à l'éditeur qui, lui, est un éminent membre d'une corporation. Réponse de ce dernier (par la voie hiérarchique): «Cet article n'est pas opportun: NE PAS PUBLIER.»

Le journaliste a été payé par le *Tages-Anzeiger*, mais l'article a paru dans le *Weltwoche-Magazin*. Son éditeur n'est pas membre d'une corporation!

Ernest Bollinger

PS. La Commission des cartels étudiera dans son prochain rapport ces nouvelles formes de collaboration entre grands journaux qui démontrent que la concentration n'exclut pas la concurrence dans la presse!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Passer le Jura

J'ai été un peu me promener en France, cet automne...

Passé à La Châtre, près du Château de Noant, où vécut George Sand. Il y a là un musée. Il y a aussi un restaurant: «Snack le Chopin Crêperie».

Passé par Aubusson. Dans le bureau des PTT, une tapisserie de Lurçat!

Passé par Oradour-sur-Glâne... Village particulièrement paisible, idyllique. On a conservé les mai-

sons en ruines et apposé des plaques sur certains pans de mur. La Société des médecins de France rappelle le souvenir de ses deux confrères, qui furent abattus ici en 1944. De l'autre côté de la route, le nouveau village: des restaurants pimpants, des touristes. A l'entrée de l'ancienne localité, un petit kiosque où l'on peut acheter des diapos, des cartes postales, des brochures illustrées... Je ne doute pas que l'argent ainsi récolté ne revienne à telle ou telle œuvre éminemment charitable. Que faire d'autre? Peut-être ceci (et cela a été fait, en France et en Allemagne): d'une part, travailler au rapprochement des (deux) peuples, jumeler les villes, échanger les écoliers...; et

d'autre part, instituer un service civil, tel que n'importe qui ne puisse être astreint à l'obéissance aveugle. Remarquez que le cas d'Oradour est privilégié, si j'ose dire: le village fut anéanti par des SS; les SS étaient des volontaires — on peut donc admettre qu'ils ont agi librement, qu'aucun d'eux ne fut contraint d'exécuter les ordres. Mince consolation!

J'ai passé par Lyon.

Entré dans une banque — le Crédit agricole — attendant qu'on me fasse le change, j'ai pu déchiffrer sur une machine qui se trouvait sur le comptoir: «Warning. Lamp and fuse replacement may result...» Etc. Et dire qu'Etiemble, et d'autres avec lui, dénoncent ce qu'ils appellent bizarrement le «franglais»!

Constaté par ailleurs sans plaisir que la Saône et le Rhône sont apparemment irrémédiablement pollués — de même que le Rhin, dès Bâle.

* * *

Revenu chez nous, j'ai dû assister à une cérémonie funèbre, à Carouge, et j'ai vu la tombe recouverte grâce à la pelle mécanique — ce qui est sans doute «fonctionnel». En revanche, les chiens ne sont pas admis dans le cimetière, mais il faut bien reconnaître qu'eux ne sont pas fonctionnels...

Lu aussi dans la «Feuille des Avis officiels» du Canton de Vaud ces deux avis, que je vous livre ici mû par un sentiment d'urgence:

Les personnes qui pourraient donner des nouvelles de Sophie Charlotte X, née à Etoy en 1857 — dernier domicile connu: Riga — dont on est sans nouvelles depuis la guerre de 1914-1918 — sont priées de se faire connaître au Greffe du Tribunal de district de Nyon. Il en va de même pour Joséphine Marie Y, née à Lyon en 1859 et dont on est sans nouvelles depuis 1859 — un cas d'enfant autiste, probablement. Vous avez jusqu'au 10 septembre 1983.

J. C.